



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Coûts générés par les violences urbaines survenues à l'été 2023

Question écrite n° 17349

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les coûts générés par les violences urbaines survenues à l'été 2023. Du 27 juin au 7 juillet 2023, la mort d'un jeune homme à l'issue d'un contrôle routier a engendré un nombre important de violences qui ont affecté 672 communes dans 95 départements. Pour 50 000 émeutiers décomptés, ce sont 45 000 membres des forces de l'ordre qui ont été déployées ; plus de 780 membres de ces dernières ont été blessés à cette occasion. Selon le rapport de la mission sénatoriale d'enquête sur les émeutes, ce sont plus de 2 500 bâtiments qui ont été dégradés ou incendiés, qu'il s'agisse de mairies, d'écoles ou de bâtiments des forces de l'ordre. Selon ce rapport, les atteintes aux biens atteindraient ainsi la somme d'un milliard d'euros, dont 42,5 % du total affecterait l'Île-de-France. Le montant des sinistres est ainsi nettement supérieur au coût généré par les émeutes de 2005, qui atteignait 200 millions d'euros (selon la Fédération française des sociétés d'assurance, 10 novembre 2005). Elle lui demande quels dispositifs il compte mettre en œuvre pour prévenir la survenue de telles violences, coûtant à la France des sommes considérables.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17349

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3136

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)